



EN SUPPRIMANT LE RMCAS, EXCLUT-ON

PHILIPPE BACH

L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? La campagne référendaire contre la suppression du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (Rmcas) au profit de la Loi sur l'aide sociale individuelle (Lasi) a été largement prise en charge par les usagers de cette prestation sociale versée aux chômeurs en fin de droit.

Cette réforme, voulue par le conseiller d'Etat François Longchamp, a été votée le 11 février dernier par septante «oui», dix-neuf «non» et cinq absentions au Grand Conseil genevois. Les oppositions ont principalement été le fait du Parti socialiste et d'une partie des Verts. Tous les partis bourgeois ou populistes ont en revanche suivi le magistrat libéral-radical pour réformer un système jugé peu efficace en termes de réinsertion sociale ou professionnelle. Le référendum a été lancé sur l'initiative de l'Association de lutte contre les injustices sociales et la précarité (Alcip), de la commission du personnel de l'Hospice général, de la gauche et des syndicats.

Référendaires et partisans de la réforme sont d'accord sur un point: le Rmcas est critiquable en termes d'efficacité. Mais les réponses apportées divergent. Pour les tenants de la réforme, le passage à un régime d'assistance permettra de se concentrer sur la réinsertion professionnelle des personnes en fin de droit. Notamment via les allocations de retour en emploi (ARE) – qui voient l'Etat assurer pendant un an jusqu'à 50% du salaire d'un chômeur engagé par une entreprise –, les emplois de solidarité (EdS) – qui ont remplacé les emplois temporaires – et les allocations de formation visant à requalifier des personnes professionnellement désinsérées.

Guerre des chiffres

Une manière de voir contestée par les référendaires. Pour eux, le problème réside dans le manque de moyens financiers mis à disposition pour assurer un retour sur le marché de l'emploi. «On essaie de nous vendre cette réforme en insistant sur le fait que les personnes au bénéfice de l'assistance pourront accéder à ces mécanismes, mais en fait c'est déjà le cas», note Anne-Marie Peysson, présidente de l'Alcip.

Et, surtout, on assiste à une sérieuse divergence sur les chiffres. Les référendaires ont mis en évidence que les seuils d'entrée – le montant de revenu

en dessous duquel on a droit ou non au versement des allocations – changent: pour une personne seule, on passe de 3127 francs par mois (selon le régime Rmcas) à 2727 francs (régime Lasi), soit une perte de 400 francs; pour une famille de quatre personnes, ce recul est même de 938 francs.

Le Département de la solidarité et de l'emploi s'est même fendu d'une réponse largement diffusée pour accuser les référendaires de mensonges. Ceux-ci négligeraient de prendre en compte un supplément dit d'intégration de 300 francs par mois, et aussi le fait que les usagers ne paient pas d'impôts sur les allocations Lasi, alors que les bénéficiaires du Rmcas sont bel et bien imposés.

«A menteur, menteur et demi», rétorque Jocelyne Hal-

ler, présidente de la commission du personnel de l'Hospice général, «nous maintenons nos chiffres, et s'il y a quelqu'un qui se permet des libertés avec la vérité, c'est bien M. Longchamp».

Contexte global

Explication: il s'agit bien d'un effet de seuil. Un ayant droit qui resterait dans les barèmes d'assistance n'y perd rien. Mais, comme le seuil d'entrée est plus sévère, de nombreuses personnes au bénéfice du Rmcas n'auraient pas droit à l'assistance au titre de la Lasi. Combien? Impossible de le dire, admet M^{me} Haller, les situations diffèrent au cas par cas. Mais elle relève que les débats parlementaires ont mis en évidence une économie de 8 millions de

francs réalisée par le changement de système.

Deuxième aspect de désaccord sur les chiffres: les tenants de la réforme mettent en avant une dépense supplémentaire de 20 millions de francs. «Oui, mais, grâce à la disparition des emplois temporaires cantonaux, l'Etat a économisé 92 millions, le solde est donc clairement négatif», rétorque M^{me} Haller. Pour elle, c'est bien l'architecture globale du système qu'il convient de prendre en compte, avec le désengagement de l'Etat sur le traitement du chômage – laissé à la Confédération – au profit d'une politique d'assistance de plus en plus restrictive.

François Longchamp juge ces critiques «à la limite de l'insultant». Les actuels béné-

ciaires du Rmcas n'y perdront rien, la loi contient une période transitoire de trente-six mois durant laquelle le régime le plus favorable – ancien ou nouveau – leur sera appliqué. Reste qu'une fois passé ce délai, des personnes qui auraient droit à une aide selon les critères actuels pourraient se retrouver éjectées du fait de cet effet de seuil.

«Stigmatisant»

Au-delà de l'aspect budgétaire, les référendaires dénoncent enfin un changement de paradigme: le traitement social du chômage est ripé sur l'assistance. Avec un double problème. Tout d'abord, la loi prévoit expressément une sorte de tri à la source. Certaines personnes seront jugées inemployables. Elles vont donc se retrouver sur

une voie de garage et rester définitivement à l'assistance. Sous-entendu, les efforts de réinsertion seront axés sur les «bons» chômeurs, ceux jugés réinsérables. «Et selon des critères peu clairs et dont on ne sait pas qui les appliquera», explique M^{me} Haller. Le problème de la plupart des chômeurs, c'est un manque d'emplois, subsidiairement un problème de formation. Celui des personnes à l'assistance requiert un travail social pour les réinsérer. «Ce n'est pas la même profession et, éthiquement, cela nous pose un problème d'être transformé en exécuteur de directives sur lesquelles nous n'avons pas prise», dénonce Anne Vifian, présidente d'Avenir social, la faïtière des travailleurs sociaux au niveau national. I

VOTATION DU 27 NOVEMBRE • Faut-il supprimer le Revenu minimum d'aide sociale au profit d'un régime d'assistance? Professionnels du social et usagers dénoncent une réforme qui transforme le chômeur en cas social. Pour eux, le vrai problème est plutôt de se donner les moyens financiers pour requalifier des personnes sans emploi.



Les associations d'usagers, les professionnels du social et les forces de gauche ont envahi la place du Molard mercredi pour servir une soupe à la grimace. L'occasion pour eux de dénoncer une réforme «qui stigmatise les chômeurs» en les rendant responsables de leur situation, ce qui en ferait des cas sociaux. J.-P. DI SILVESTRO

COMMENTAIRE

Rmcas, à la casse?

PHILIPPE BACH

Plusieurs arguments plaident pour rejeter la loi qui supprime le Revenu minimum cantonal d'aide sociale (Rmcas) au profit d'un régime d'assistance.

Tout d'abord, des considérations matérielles: en modifiant les seuils d'entrée, à l'avenir, des personnes qui toucheraient le Rmcas en vertu des barèmes actuels risquent d'être éjectées du système. Il s'agit d'une forme de paupérisation. En disparaissant des statistiques, elles donneront simplement l'impression d'une amélioration de la situation. Ensuite, en termes de logique du système, le transfert du traitement social du chômage au profit d'un dispositif d'assistance est dangereux. La droite avait déjà ins-

tauré l'aide sociale au mérite; ce principe est étendu au chômage.

Les personnes en fin de droit se retrouveront soumises à un tri entre chômeurs potentiellement à même de retrouver un emploi et ceux dont on estime que l'avenir est durablement bouché. Sans oublier que les critères de ce douteux classement sont tout sauf clairs. Va-t-on vers un rating des chômeurs par Moody's? Seuls ceux qui auront obtenu un triple A auront-ils droit à une formation intégratrice?

Si les emplois se ramassaient à la pelle, cela se saurait. La réponse apportée au chômage n'a de sens que dans un cadre plus vaste: celui de la lutte contre la destruction d'emplois, à l'Etat ou dans le privé – comme Novartis le fait ces jours-ci à Prangins pour payer 19 millions par an son PDG. Et en instaurant des normes contre la sous-enchère salariale. Bonne nou-

velle, le 27 novembre, on votera aussi sur le salaire minimum.

Et celui-ci ne serait pas de 2500 francs comme le proclame mensongèrement la droite unie, mais plutôt, à la lecture de la jurisprudence du Tribunal fédéral, de 4400 francs, si l'on prend comme référence les minimas sociaux du Rmcas et en faisant une moyenne entre les prestations servies à une personne seule et celles pour une famille. Dans tous les cas, la question de la concrétisation de l'initiative sera politique. On verra alors la vraie nature des partis.

On relèvera que la droite populiste, qui prétend être à l'écoute des classes populaires, joue le jeu du patronat. Elle refuse le Smic et soutient la précarisation des chômeurs en fin de droit. Etonnant? Inquiétant surtout! Les méthodes faites d'amalgames et de mensonges sont aujourd'hui le fait de tout le bloc de droite.

POUR ALLER PLUS LOIN

Débat contradictoire

> **Ce samedi 19 novembre**, dès 18 h 30, la première édition du Café Citoyennes se tiendra à la Petite Traverse (50 rue de Berne/Les Pâquis).

> **A 18 h 30**, un débat contradictoire réunissant syndicalistes et patrons, «Peut-on réduire la couverture sociale en temps de crise?», animé par Michel Schwenk, aura lieu sur la problématique du Revenu minimum cantonal d'aide sociale et du salaire minimum.

> **Dès 21 h 30**, concert avec Overtuned et Sonic Rade.

> **A minuit**, film surprise suivi d'un «bal prolétarien».



DURABLEMENT CERTAINS CHÔMEURS?

PHILIPPE GROSS, 56 ANS. AU RMCAS DEPUIS 2009.

«C'est le jeu de la vie»

PAULINE CANCELA

Un palmier-dattier occupe la moitié du salon. Face aux armoires de la famille, un mur abrite quelques icônes spirituelles. Chômeur en fin de droit, Philippe Gross, 56 ans, touche le revenu minimum cantonal d'aide sociale (Rmcas) depuis deux ans. A l'image du parcours de l'intéressé, deux fois divorcé, deux fois licencié, son trois pièces est bigarré. Ici, des textes ésotériques côtoient le tract du comité référendaire contre la suppression du Rmcas.

Philippe Gross se retrouve «sur le carreau» en 1991 pour la première fois, en pleine crise du bâtiment. Il est monteur-électricien. Alors père de deux enfants, il vient d'essayer un divorce pénible. Mais il échappe d'une dépression sévère et d'un chômage partiel, retrouve même une compagne. M. Gross a la quarantaine lorsqu'il se reconvertit, ironie du sort, en «calculateur des indemnités chômage» dans une caisse syndicale. «En parfait autodidacte!» Il sourit.

«Puis la descente aux enfers a recommencé.» En 2004, il est victime d'un burn-out. «Je ne savais pas dire non à l'époque et

on me donnait toujours plus de tâches», se souvient le Genevois. Il trimalle depuis une insuffisance respiratoire, jusqu'au pied de son lit où trône une bonbonne d'oxygène de la taille d'un aspirateur industriel. La médecine douce lui permet de récupérer suffisamment pour retourner au travail. Sceptique envers la médecine traditionnelle, il refuse en revanche une greffe des poumons.

Deux ans plus tard, la caisse syndicale, en proie à des difficultés financières, le renvoie. Chômage à nouveau, placement, et puis plus rien. Son deuxième mariage ne résiste pas aux problèmes d'argent qui suivent. Il arrive en fin de droit.

Face à son parcours malheureux, l'homme affiche une sérénité sensible. «C'est le jeu de la vie», lâche-t-il. Rien n'est dû au hasard pour cet adepte discret des croyances alternatives. Les livres du corridor en témoignent: «Magnétisme», «Radiesthésie», «Kryon», «Telos»... Offerts par ses parents, les titres donnent à l'endroit une atmosphère particulière.

Client occasionnel des médiums, l'hôte raconte ses convictions avec un détachement rassurant. En réalité, Philippe Gross laisse transparaître une profonde déception du monde, une révolte tranquille. «Sans mon problème de santé, je serais au parc des Bastions, avec les indignés!»

S'il ne peut plus manifester, M. Gross est loin d'être désœuvré. Il «travaille» à 50%, dans le cadre d'une contre-prestation, à l'Université populaire albanaise. Cette occupation lui est chère. «Même s'il est décrié, le système du Rmcas signifie le respect des travailleurs, souligne l'intéressé. Avec la nouvelle loi, tout le monde sera à l'aide sociale, sans distinction. Ce n'est pas juste.» Une question de principe et non d'argent.

Il survivra à une baisse de revenu, assure-t-il. Le quinquagénaire tourne avec 1900 francs par mois. C'est juste, mais «ça va». Reste qu'il n'a pas de quoi «offrir un vrai gueleton» à ses enfants. Il n'en parle jamais avec eux, «pour les épargner». Philippe Gross sait qu'à son âge il ne retrouvera pas de boulot. I



Philippe Gross a subi le chômage à deux reprises. JPDS

ANNE-MARIE PEYSSON, 46 ANS. USAGÈRE DU RMCAS ET MILITANTE.

«Mon parcours nourrit ma lutte»

MARIO TOGNI

Anne-Marie Peysson le dit d'emblée: «Mon cas est un peu particulier.» De fait, cette mère de famille de 46 ans, bénéficiaire du Rmcas depuis 2009, s'est retrouvée en première ligne du combat contre la suppression du revenu minimum d'insertion. Présidente de l'Alcip (Association de lutte contre les injustices sociales et la précarité), elle bat ces jours la campagne à vive allure, multipliant les stands et les actions en tout genre. Dans un court moment de répit, la militante nous ouvre la porte de son petit local, près de la gare Cornavin, pour évoquer un parcours de vie chaotique qui nourrit, jour après jour, son engagement politique.

Anne-Marie Peysson n'a que 20 ans quand les embûches commencent à se dresser sur sa route. Alors qu'elle suit des études de bibliothécaire, la jeune femme tombe enceinte et devient mère célibataire. «Je n'ai pas réussi à gérer, j'ai dû tout abandonner pour trouver un travail», raconte-t-elle. En alignant des jobs de secrétaire, la jeune maman s'en tire plutôt bien.

Puis arrive le mariage, une union dont naîtront vite deux garçons. Elle arrête de travailler.

«Ma priorité était d'élever mes enfants, je pensais qu'il serait facile de retrouver du boulot, se souvient-elle. A l'époque, le marché de l'emploi était plus humain.» Quelques années plus tard, alors que son dernier fils grandit, elle récupère un boulot de vendeuse à temps partiel. Mais bientôt, le divorce la stoppe dans son élan.

Et du travail, il n'y en a plus. Avec des enfants à charge, les temps sont durs. C'est à l'orée des années 2000 qu'Anne-Marie Peysson entre au chômage, pour une longue période entrecoupée d'emplois temporaires, saisonniers et de mesures cantonales de placement. «J'ai fait tout ce qu'il fallait, y compris les cours infantilisants où l'on apprend à 'se vendre' tel un produit. Ça m'horripile!»

Mais rien n'y fait. Arrivée en fin de droit, elle touche le Rmcas depuis 2009. Des prestations «indignes», qui permettent cependant de tenir le coup. Entre-temps, sa

colère contre les injustices la pousse à s'engager au Parti du travail. Malgré le «machisme ambiant», elle grimpe les échelons jusqu'à occuper brièvement, en 2009, le poste de secrétaire cantonale. Elle rejoindra ensuite Solidarités.

L'idée de créer une association pour les usagers du Rmcas et de l'aide sociale naît à cette époque. L'Alcip voit le jour en 2010, alors même que débute le débat sur la fin du revenu minimum. Aujourd'hui, Anne-Marie Peysson cherche toujours du travail, à raison d'une dizaine de demandes par mois. Mais elle se sent bien plus utile à l'Alcip que derrière une caisse de la Migros. «C'est un vrai travail, sauf le salaire! Mais au moins j'aide des gens.»

L'entretien s'interrompt. Une jeune femme toque à la porte en attente de nouvelles. Une mère célibataire qui cherche d'urgence un logement. «Je ne vous ai pas oubliée, je vais contacter des gens», répond Anne-Marie Peysson avec son sourire rassurant. Elle confie par la suite: «Son histoire me touche particulièrement, elle me rappelle la mienne.» I



Anne-Marie Peysson touche le Rmcas depuis 2009. JPDS

PIERRE-ALAIN GREUB, 56 ANS.

«Je suis trop âgé et trop cher»

RACHAD ARMANIOS

«Je ne suis pas pessimiste, je suis réaliste.» A 56 ans, Pierre-Alain Greub sait qu'il ne retrouvera pas d'emploi fixe comme juriste. «Je suis trop âgé, trop cher et je n'ai pas le brevet d'avocat», analyse-t-il sereinement sur la base des incalculables refus essuyés depuis son licenciement économique en 2003. Il travaillait alors depuis quinze ans au service des sinistres d'une assurance, qui, au moment de son rachat, a fermé le bureau genevois. Quatre personnes ont été remerciées, dont ce Chaux-de-Fonnier d'origine, aujourd'hui au bénéfice du Rmcas.

«Les entreprises cultivent la 'diplomatie' et se fichent de l'expérience. En plus, les cotisations que l'employeur devrait payer pour ma retraite sont dissuasives tout comme le salaire auquel je ne prétends même pas et qui devrait être au moins égal à celui que je touchais à l'époque.»

Le juriste va donc jusqu'au bout de son chômage, puis obtient un emploi temporaire cantonal, «un poste bidon». Celui-ci lui donne toutefois l'occasion de rencontres qui se concrétisent sur un emploi

dans un syndicat, pour sept mois seulement! «Cela m'a permis de rouvrir mon droit au chômage.» Mais à la fin de ses cinq cent vingt indemnités journalières, sept ans après s'être fait licencié, le sans-emploi n'a d'autres choix que de toucher le Rmcas.

Nous le rencontrons à l'Association de défense des chômeurs où il prodigue à mi-temps ses conseils en matière d'assurances sociales en tant que contre-prestation du Rmcas. Il touche 50 francs mensuels pour cela, qui s'ajoutent à un revenu de 1377 francs, l'assurance-maladie et le loyer lui étant payés. Il s'en sort, même s'il dispose de beaucoup moins qu'auparavant. «Je m'estime privilégié. Quand on a beaucoup d'argent, on le dépense mal. Surtout, je dispose de plus de temps pour moi-même, je peux faire du sport, des rencontres.» Cela n'a pourtant pas toujours été simple: «Le moral flanche et il faut apprendre à distinguer sa situation et les idées que l'on s'en fait...» Pierre-Alain Greub dit mettre de la distance par rapport aux choses, «j'observe la vie comme depuis un avion, si-

non je m'enfermerais et les émotions parleraient à ma place». C'est sa recette pour être en accord avec lui-même, ou du moins le prétend-il!

«Avoir un travail, c'est une façon d'exercer ses qualités, et quand on vous en prive, vous pouvez devenir aigri. Etre bienveillant envers moi-même a été un apprentissage, car, au sein du système très sévère du travail, je m'aperçois m'être toujours jugé plutôt durement!»

Ejecté de cet univers, il en garde un goût légèrement amer: «Les gens qui ont un boulot s'ennuient souvent car ils n'ont plus les responsabilités qui leur donnaient la liberté à laquelle ils croyaient pouvoir aspirer. Tout est bétonné, même si vous avez des idées constructives!»

Pierre-Alain Greub, lui, n'est pas du genre à se laisser abattre. Même s'il n'a pas gagné, il a à l'époque contesté son licenciement. Aujourd'hui, ce sinistré d'un service des sinistres aide, au sein de l'Association de défense des chômeurs, des personnes dans une galère similaire. Un des usagers qu'il a soutenus vient d'obtenir gain de cause au tribunal. «Ces temps, je n'ai que des bonnes nouvelles.» I



Pierre-Alain Greub: «Les entreprises cultivent la 'diplomatie' et se fichent de l'expérience pratique.» RA